

Programme

Vendredi 28 août

A partir de 14 h : accueil des 1^{ers} concurrents et installation des campements.

Samedi 29 août

De 8 h à 12 h 30 : installation des concurrents. Reconnaissance du circuit.

De 11 h à 14 h : remise des dossards et puces électroniques.

A partir de 11 h : restauration sur le site et sous chapiteau.

12 h 30 : début des animations.

13 h : briefing obligatoire des concurrents.

13 h 30 : placement sur la grille de départ.

14 h : départ.

De 19 h à 22 h : repas du soir (Pasta party) offert aux concurrents.

Dimanche 30 août

De 6 h à 9 h : petit-déjeuner offert aux concurrents.

14 h : arrivée.

15 h : annonce des résultats et remise des coupes.

Règlement

ARTICLE 1 : les équipes

Les inscriptions sont ouvertes aux personnes âgées de 15 ans révolus et plus et seront limitées à 700 concurrents maximum. Tout compétiteur de - 18 ans devra obligatoirement courir dans une équipe de 6 concurrents. Une autorisation parentale est obligatoire pour tout concurrent de -18 ans.

Les équipes pourront être composées de 2 à 6 concurrents.

Les inscriptions individuelles seront acceptées (classement particulier).

ARTICLE 2 : hébergement des équipes

Il est admis 1 véhicule par emplacement.

Ces véhicules devront être en place le samedi 29 août à 12 h 30 dernier délai, et ne pourront plus être déplacés jusqu'au dimanche 30 août à 14 heures.

Les véhicules supplémentaires devront être garés sur le parking en libre accès à l'extérieur du circuit.

Les emplacements devront être libérés et nettoyés pour le dimanche 19 heures.

Par mesure de sécurité, l'utilisation de groupes électrogènes et de barbecue est formellement interdite sur le camping.

Les équipes s'engagent à conserver cet emplacement en parfait état durant leur séjour.

ARTICLE 3 : déroulement de la course

Le classement général sera fait sur le plus grand nombre de tours effectués en 24 heures.

Les relais s'effectuent uniquement dans la zone prévue à cet effet. Ils se feront par la transmission du bracelet magnétique porté à la cheville du concurrent en piste. Les contrôles sur le circuit s'effectueront par ce bracelet. Le défaut de port de ce bracelet entraînera automatiquement l'élimination de l'équipe. Les relais effectués hors zone seront pénalisés de 4 tours.

Le tour de circuit doit être effectué en entier par un seul et même coureur, même en cas de panne.

Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre.

Seule l'assistance mécanique entre participants sera autorisée. L'assistance extérieure (spectateur, mécanicien, etc) sera interdite sur le circuit.

ARTICLE 4 : frais de participation et assurances

Le montant des inscriptions est fixé à 45 € par participant et 67 € pour un tandem. Il est néanmoins conseillé de prendre une assurance individuelle.

Une caution de 10 € couvrant le matériel individuel de chronométrage sera demandée à chaque équipe.

Si une équipe se désiste après le 15 août 2009, la totalité des frais d'engagement sera conservée par l'organisation.

Tout désistement doit être communiqué à l'organisation par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 5 : annulation de l'épreuve

En cas de force majeure, ou d'impossibilité de disposer des infrastructures, avant ou pendant l'épreuve, l'organisation se réserve la possibilité d'annuler celle-ci. Les équipes seront dédommagées de leurs frais d'inscription.

Aucun recours ne pourra être exercé contre l'organisation.

ARTICLE 6 : matériel

Les vélos utilisés devront être du type Vélo Tout Terrain équipés de roues 26 pouces.

Le port du casque en coque rigide est obligatoire.

Les éclairages avant et arrière sont obligatoires en période nocturne (attention : certains endroits en sous-bois peuvent être très sombres).

Le port d'éléments fluo est fortement préconisé.

Les plaques de numéro et témoins de contrôle doivent rester visibles.

ARTICLE 7 : classements et prix

Des récompenses seront attribuées pour :

- Les 3 premières équipes au classement général.
 - L'équipe de 2 coureurs ayant parcouru le plus grand nombre de tours.
 - L'équipe de 3 coureurs ayant parcouru le plus grand nombre de tours.
 - L'équipe de 4 coureurs ayant parcouru le plus grand nombre de tours.
 - L'équipe de 5 coureurs ayant parcouru le plus grand nombre de tours.
 - L'équipe de 6 coureurs ayant parcouru le plus grand nombre de tours.
 - le 1^{er} individuel.
 - le 1^{er} tandem.
 - Le participant le plus jeune.
 - Le participant le moins jeune.
 - Le participant portant le meilleur déguisement.
- Il n'y aura pas de prix distribués en valeurs numériques.

Tout contrevenant à ce règlement verra son équipe exclue de la compétition. Les réclamations éventuelles seront à déposer par le capitaine auprès du jury de course.

Inscriptions

Prix : 45 €/concurrent. Ces frais devront être réglés lors de l'inscription par chèque à l'ordre des Sangliers du Vexin.

Equipe : 2 à 6 personnes ou solo.

Les inscriptions se feront par courrier. Le bulletin est disponible sur Internet (www.sangliersdುವexin.com et www.ville-cergy.fr).

Les inscriptions devront nous parvenir pour le **15 août dernier délai**. L'ordre des inscriptions déterminera l'ordre des dossards et l'emplacement dans le village des coureurs.

L'inscription donne droit à :

- Repas du samedi soir (PASTA PARTY).
- Petit-déjeuner dimanche matin (6h/9h).
- 1 plaque de guidon.
- Assistance mécanique gratuite.

Bulletin d'inscription au dos

A joindre obligatoirement avec le bulletin :

- La photocopie de la licence pour les licenciés.
- Un certificat médical de moins de 6 mois pour les non licenciés.



www.sangliersdುವexin.com



Bulletin d'inscription

Nom de l'équipe : Téléphone du capitaine :

Nom	Prénom	H	F	Adresse CP/Ville	Adresse E-mail	Né(e) le	Signature (obligatoire)
Capitaine							
Equipier 2							
Equipier 3							
Equipier 4							
Equipier 5							
Equipier 6							

Attention : Inscriptions limitées à 700 coureurs jusqu'au 15 août 2009

A adresser à :
Les sangliers du Vexin
Maison de quartier Axe-majeur/horloge
12 allée des petits pains
95000 CERGY

¹ Par cette signature, chacun des membres de l'équipe accepte le règlement

Nombre de coureurs : x 45 €, soit€
Caution par équipe pour le bracelet électronique : 10 €
Ci-joint, un chèque de : €
Rédigé à l'ordre de : « Les sangliers du vexin »

Ville de Cergy • Direction de la communication • NH • 6000 ex • Ne pas jeter sur la voie publique.

Infos pratiques

Lieu et date

L'épreuve aura lieu à Cergy (bois de Cergy)
les samedi 29 et dimanche 30 août 2009.

Durée de l'épreuve

L'épreuve durera 24 heures.
Le départ sera donné le samedi 29 août 2009 à 14 heures.
L'arrivée sera jugée le dimanche 30 août 2009 à 14 heures.

Parcours

- La course aura lieu dans le bois de Cergy sur un circuit de 10 km environ
- C'est un parcours varié, avec des portions roulantes, physiques et techniques, et une grande moitié en sous-bois.

Campement

Un espace réservé par équipe, stand + parking 1 voiture
Seules les 120 premières équipes inscrites bénéficieront d'un stand
Installation à partir du vendredi 28 août 14 heures jusqu'au samedi 29 août 12h30.
Les groupes électrogènes sont strictement interdits.
Douches et WC seront à votre disposition près du village des coureurs.

VTT

Assistance mécanique gratuite (hors fourniture pièces et matériel).
Point de lavage pendant toute la durée de l'épreuve.
Port du casque obligatoire.

Course

Le départ est de type « Le Mans ».
Contrôle électronique avec bracelet.

Animation

Animation musicale pour accompagner les coureurs et le public... et quelques surprises !
Pasta Party et petit-déjeuner offerts.
Espace bar/restauration à prix légers.
Possibilité de se déguiser (trophée du meilleur déguisement).

Renseignements et inscriptions : 06 16 24 27 27
www.ville-cergy.fr



www.sangliersduvexin.com



Les 24 heures VTT de Cergy

29 et 30 août
2009
Bois de Cergy

